

On accourut pour leur porter secours. Les deux blessés furent transportés à l'hôpital. L'un, Auguste Quinl 40 ans, rue Louis Decotignies, avait les deux poignets fracturés et le second, Georges Lepoutre, 40 ans, dont les parents demeurent rue Despreux, pour Grimoire, 43, portait également des blessures profondes aux poignets et à la tête. Tous deux ont été transportés à l'hôtel-Dieu.

L'état des blessés est grave et on craint qu'ils n'aient des lésions internes. Le jeune Lepoutre est sans connaissance.

M. Lecomte, commissaire de police du III^e arrondissement, s'est rendu rue d'Hom, dans la propriété de M. Tiers-Lezy où ce double accident s'est produit pour ouvrir une enquête.

Tiers-Ordre de Saint-François. — Profraternité des hommes. — Aujourd'hui ont lieu les réunions mensuelles de la Fraternelle. La séance a eu lieu à 8 h. 1/2 du matin.

Neurologie. — Nous avons le vif regret d'annoncer la mort de Monsieur Paul Dazin, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, officier de l'ordre du Nicham, ancien conseiller municipal.

M. Paul Dazin avait 65 ans. Les funérailles auront lieu mardi 30 juillet, à dix heures, en l'église Saint-Martin. Le défunt était un chrétien convaincu et homme de devoir; nous recommandons son âme aux prières de nos lecteurs.

Société des Amateurs. — Nous apprenons avec plaisir que M. Paul Dazin, directeur de l'Université catholique de Lille et fils de notre excellent ami M. Paul Delsman, vient de passer avec succès l'examen d'anatomie devant la Faculté de Lille. Toutes nos félicitations au jeune lauréat.

Syndicat mixte de l'industrie roubaixienne. — Réunions du dimanche 28 juillet 1901, au siège du syndicat, 22, rue de la Paix à Lille. Présence de M. Lecomte, président, et de M. Lecomte, vice-président. Ordre du jour: Examen du projet de loi sur les retraites ouvrières.

6 heures précises. — Assemblée générale de la section des décorés et médaillés. Ordre du jour: Paiement des cotisations; Distributions des photographes.

Région des Sociétés d'épargne du dimanche. — Réunion des Sociétés d'épargne de Lille, à 8 h. 1/2. Sociétés d'épargne St-Paul; à 8 h. 1/2, Sociétés d'épargne St-Remi; à 8 h. Sociétés d'épargne St-Louis; à 8 h. 1/2, Sociétés d'épargne St-Gervais; réunions mensuelles.

Les distributions de prix. — C'est M. le docteur Berteaux, doyen-curé de Saint-Martin qui présidera le jeudi 2 août, à trois heures et demie, la distribution des prix au demi-pensionnaire Saint-Louis.

La distribution des prix aux élèves de l'École Supérieure Agricole de Valenciennes. — Les cérémonies auront lieu, le 6 août, à deux heures et demie, dans la Salle des Fêtes du patronage Saint-Eloi, rue du Tilleul, 178. La solennité sera présidée par M. l'abbé Thimant, vice-doyen, curé de Sainte-Elizabeth.

Une cause intéressante. — L'infidélité d'un des contractants de l'Union des Teinturiers de Valenciennes, par M. le juge de paix, M. Lecomte, a été jugée par M. le Tribunal de Valenciennes, le 27 juillet 1901. Le contrat avait été conclu le 13 juillet 1900, la Cour d'appel de Douai avait condamné M. Bouteux et consorts, représentant l'Union des Teinturiers et Appréteurs du Nord, à payer des dommages-intérêts à libérer aux demandeurs, MM. Mathon et Dubrulle, fabricants à Tourcoing. Aujourd'hui, il n'est resté plus au Tribunal qu'à fixer le chiffre de ces dommages-intérêts.

MM. Mathon et Dubrulle réclament à l'Union des Teinturiers une somme totale de 478.357 fr. Le Tribunal leur accorde la somme de 197.715 fr. qui se décompose comme suit:

1. Pour double prix de teinture payé à MM. Marquardt et Cie, 2.500 fr.; 2. pour laisser-pour-compte et rabais par suite de retard et de défectuosité de teintures par eux exécutées, pour pièces manquées au teinture et pour différence de perte en longueur, 42.000 fr.; 3. pour frais supplémentaires d'exécution, 27.079 fr.; 4. pour perte de production pendant l'installation anticipée de la teinturerie, 67.708 fr.; 5. pour travail de nuit, 67.875 fr.; 6. pour dommages-intérêts, 7.442 fr.; 7. pour dépenses supplémentaires d'eau, 4.585 fr.; 7. pour troubles dans la clientèle et pertes d'affaires, 50.000 fr.

Les demandeurs avaient réclaté la somme de 475.077 fr. 80 pour préjudice résultant de l'installation de matériel supplémentaire. Ils ont été déboutés sur ce point. Le juge a condamné l'Union des Teinturiers à verser à M. Mathon et Dubrulle, le montant de la somme de 197.715 fr. 80, à l'occasion de l'inauguration du Grand-Hôtel, qui aura lieu le dimanche 4 août.

Les associations épiscopales donneront un concert le 21 août, au profit des victimes de l'Inondation à Valenciennes. — Le concert aura lieu à 8 heures, au Grand-Hôtel. Le programme sera le suivant: 1. Marche de l'Inondation; 2. Marche de l'Inondation; 3. Marche de l'Inondation; 4. Marche de l'Inondation; 5. Marche de l'Inondation; 6. Marche de l'Inondation; 7. Marche de l'Inondation; 8. Marche de l'Inondation; 9. Marche de l'Inondation; 10. Marche de l'Inondation.

Les accidents de travail. — Dans l'établissement de M. Auguste Lepoutre, fabricant de soudeuses, Julets Goussier, 36 ans, demeurant rue Napoléon, s'est blessé en soulevant un panier. Julets Goussier a été blessé au bras droit. Il a été transporté à l'hôtel-Dieu.

Un accident de la compagnie du gaz. — Georges Prévost, 38 ans, demeurant rue Voltaire, s'est fait une entorse au pied gauche en descendant d'une échelle. Dix jours de repos.

Marie Acquart, caissière, 15 ans, demeurant rue des Fleurs, cour Despreux, a été blessée au pied gauche en descendant d'une échelle. Dix jours de repos.

Un accident de la compagnie du gaz. — Marie Acquart, caissière, 15 ans, demeurant rue des Fleurs, cour Despreux, a été blessée au pied gauche en descendant d'une échelle. Dix jours de repos.

Un accident de la compagnie du gaz. — Marie Acquart, caissière, 15 ans, demeurant rue des Fleurs, cour Despreux, a été blessée au pied gauche en descendant d'une échelle. Dix jours de repos.

Un accident de la compagnie du gaz. — Marie Acquart, caissière, 15 ans, demeurant rue des Fleurs, cour Despreux, a été blessée au pied gauche en descendant d'une échelle. Dix jours de repos.

Un accident de la compagnie du gaz. — Marie Acquart, caissière, 15 ans, demeurant rue des Fleurs, cour Despreux, a été blessée au pied gauche en descendant d'une échelle. Dix jours de repos.

Un accident de la compagnie du gaz. — Marie Acquart, caissière, 15 ans, demeurant rue des Fleurs, cour Despreux, a été blessée au pied gauche en descendant d'une échelle. Dix jours de repos.

Un accident de la compagnie du gaz. — Marie Acquart, caissière, 15 ans, demeurant rue des Fleurs, cour Despreux, a été blessée au pied gauche en descendant d'une échelle. Dix jours de repos.

Un accident de la compagnie du gaz. — Marie Acquart, caissière, 15 ans, demeurant rue des Fleurs, cour Despreux, a été blessée au pied gauche en descendant d'une échelle. Dix jours de repos.

Un accident de la compagnie du gaz. — Marie Acquart, caissière, 15 ans, demeurant rue des Fleurs, cour Despreux, a été blessée au pied gauche en descendant d'une échelle. Dix jours de repos.

Les scandales de la mairie de Croix. — M. Guyot, l'ex-secrétaire de la mairie, a été interrogé, vendredi, par l'inspecteur des finances.

LES INVESTIGATIONS DE L'INSPECTEUR DES FINANCES. — Nous avons annoncé qu'un inspecteur du ministère des finances avait été délégué à Croix, pour examiner la comptabilité municipale. Les recherches de ce fonctionnaire sont très laborieuses et sont, paraît-il, loin d'être terminées.

M. Guyot, l'ex-secrétaire de la mairie, a été interrogé, vendredi, par l'inspecteur des finances. L'entretien a eu lieu dans le bureau du commissaire de police et a duré trois heures, de 9 h. à midi. Pendant ce temps, M. Desbarbieux et quelques-uns de ses amis se sont tenus dans le bureau de la mairie. Les quatre gardes se promenaient aux abords, ce qui n'a pas manqué de provoquer la curiosité.

L'inspecteur des finances a fait prendre par M. Guyot l'engagement de garder le silence le plus absolu sur ses déclarations; l'inspecteur des finances a dit qu'il était loin d'être mécontent de sa tournée, au contraire, « mais direz-semblent perdre corps et âme à faire apprécier que nos révélations reposent sur des bases indiscutables ». En résumé, loin de se rétracter, M. Guyot est de plus en plus affirmatif et il a même dit qu'il comptait plus de choses à dire qu'il n'en a dit.

WATTELOIS. — L'administration municipale prévient les habitants que tous les jours, de 9 h. à 9 h. 1/2 du matin et le samedi de 8 h. 1/2 du soir, soit le Maire, soit un des adjoints se tiendra à leur disposition, pour recevoir leurs demandes ou réclamations.

WASQUEHAL. — Les élections complémentaires du 4 août. — Par suite de la décision du Conseil d'Etat, les électeurs de Wasquehal sont appelés à élire 8 conseillers municipaux, dimanche prochain, 4 août.

TOURGOING. — Les élections complémentaires du 4 août. — Par suite de la décision du Conseil d'Etat, les électeurs de Tourgoing sont appelés à élire 8 conseillers municipaux, dimanche prochain, 4 août.

LES CONTRADICTIONS DE M. VINCENT. — Nous avons reçu la lettre suivante: Tourgoing, 27 juillet 1901. Monsieur le Rédacteur.

PAS DE CONFUSIONS. — Doivent voter pour M. Léon Monnier nos amis dont les cartes d'électeurs portent indication des bureaux suivants: Ecole rue de Calvaire, Bureau de la paroisse de Saint-Christophe, Ecole de la Croix-Rouge, Palais-de-Justice et Neuville.

LES CONTRADICTIONS DE M. VINCENT. — Nous avons reçu la lettre suivante: Tourgoing, 27 juillet 1901. Monsieur le Rédacteur.

MAIS QU'EST-CE DONC ? — Les sociaux-démocrates d'obédience à Paris expliquent ce qu'ils entendent par « vote républicain ».

BATAILLE! — Catholiques de Tourcoing, de Neuville, de Marq, Bondues, Mouvaux, debout!

UN MAUVAIS FRANÇAIS. — C'est celui qui ne vote pas. Il se met au rang des repris de justice, à qui le droit de vote est refusé.

SOTTISE DE LA DERNIERE HEURE. — Ceci est copié sur une affiche de la dernière heure, que tout le monde peut lire sur nos murs.

PAS DE CONFUSIONS. — Doivent voter pour M. Léon Monnier nos amis dont les cartes d'électeurs portent indication des bureaux suivants: Ecole rue de Calvaire, Bureau de la paroisse de Saint-Christophe, Ecole de la Croix-Rouge, Palais-de-Justice et Neuville.

LES CONTRADICTIONS DE M. VINCENT. — Nous avons reçu la lettre suivante: Tourgoing, 27 juillet 1901. Monsieur le Rédacteur.

LES CONTRADICTIONS DE M. VINCENT. — Nous avons reçu la lettre suivante: Tourgoing, 27 juillet 1901. Monsieur le Rédacteur.

LES CONTRADICTIONS DE M. VINCENT. — Nous avons reçu la lettre suivante: Tourgoing, 27 juillet 1901. Monsieur le Rédacteur.

LES CONTRADICTIONS DE M. VINCENT. — Nous avons reçu la lettre suivante: Tourgoing, 27 juillet 1901. Monsieur le Rédacteur.

LES CONTRADICTIONS DE M. VINCENT. — Nous avons reçu la lettre suivante: Tourgoing, 27 juillet 1901. Monsieur le Rédacteur.

La distribution des prix à l'Institut Saint-Michel. — La distribution des prix sera faite aux élèves de cet établissement le mardi 30 juillet, à 10 h. à dix heures précises.

La distribution des prix à l'Institut Saint-Michel. — La distribution des prix sera faite aux élèves de cet établissement le mardi 30 juillet, à 10 h. à dix heures précises.

La distribution des prix à l'Institut Saint-Michel. — La distribution des prix sera faite aux élèves de cet établissement le mardi 30 juillet, à 10 h. à dix heures précises.

La distribution des prix à l'Institut Saint-Michel. — La distribution des prix sera faite aux élèves de cet établissement le mardi 30 juillet, à 10 h. à dix heures précises.

La distribution des prix à l'Institut Saint-Michel. — La distribution des prix sera faite aux élèves de cet établissement le mardi 30 juillet, à 10 h. à dix heures précises.

La distribution des prix à l'Institut Saint-Michel. — La distribution des prix sera faite aux élèves de cet établissement le mardi 30 juillet, à 10 h. à dix heures précises.

La distribution des prix à l'Institut Saint-Michel. — La distribution des prix sera faite aux élèves de cet établissement le mardi 30 juillet, à 10 h. à dix heures précises.

La distribution des prix à l'Institut Saint-Michel. — La distribution des prix sera faite aux élèves de cet établissement le mardi 30 juillet, à 10 h. à dix heures précises.

La distribution des prix à l'Institut Saint-Michel. — La distribution des prix sera faite aux élèves de cet établissement le mardi 30 juillet, à 10 h. à dix heures précises.

La distribution des prix à l'Institut Saint-Michel. — La distribution des prix sera faite aux élèves de cet établissement le mardi 30 juillet, à 10 h. à dix heures précises.

La distribution des prix à l'Institut Saint-Michel. — La distribution des prix sera faite aux élèves de cet établissement le mardi 30 juillet, à 10 h. à dix heures précises.

La distribution des prix à l'Institut Saint-Michel. — La distribution des prix sera faite aux élèves de cet établissement le mardi 30 juillet, à 10 h. à dix heures précises.

La distribution des prix à l'Institut Saint-Michel. — La distribution des prix sera faite aux élèves de cet établissement le mardi 30 juillet, à 10 h. à dix heures précises.

La distribution des prix à l'Institut Saint-Michel. — La distribution des prix sera faite aux élèves de cet établissement le mardi 30 juillet, à 10 h. à dix heures précises.

La distribution des prix à l'Institut Saint-Michel. — La distribution des prix sera faite aux élèves de cet établissement le mardi 30 juillet, à 10 h. à dix heures précises.

La distribution des prix à l'Institut Saint-Michel. — La distribution des prix sera faite aux élèves de cet établissement le mardi 30 juillet, à 10 h. à dix heures précises.

La distribution des prix à l'Institut Saint-Michel. — La distribution des prix sera faite aux élèves de cet établissement le mardi 30 juillet, à 10 h. à dix heures précises.

La distribution des prix à l'Institut Saint-Michel. — La distribution des prix sera faite aux élèves de cet établissement le mardi 30 juillet, à 10 h. à dix heures précises.

La distribution des prix à l'Institut Saint-Michel. — La distribution des prix sera faite aux élèves de cet établissement le mardi 30 juillet, à 10 h. à dix heures précises.

La distribution des prix à l'Institut Saint-Michel. — La distribution des prix sera faite aux élèves de cet établissement le mardi 30 juillet, à 10 h. à dix heures précises.

FEUILLETON

SOL NATAL

Pages d'histoire locale

LES CONTRADICTIONS DE M. VINCENT

LES CONTRADICTIONS DE M. VINCENT

LES CONTRADICTIONS DE M. VINCENT